

1. Récit de vocation

Récit rétrospectif rédigé pour le Provincial d'Angleterre en 1766, dans son année de 3eme An, soit 10 ans après les faits, qui se sont produits le 23 février 1756. Clorivière, Notes Intimes, t 1, éd. SPES, 1935, p 42 à 44.

« Je tombai entre les mains d'un excellent prêtre séculier et, par ses soins, ma conversion s'acheva au cours d'une retraite qu'il me fit faire au début de ma vingtième année. A partir de ce moment, je devins vraiment un autre homme. Je commençai à être très adonné à l'oraison, à avoir soif de la Sainte Communion... et même, comme les grâces de Dieu augmentaient, après un an ou un peu plus, j'obtins la permission de communier tous les jours. Ce fut alors qu'avec l'agrément de mon confesseur, je fis seul une retraite de dix jours au cours de laquelle j'eus l'impression douce et forte à la fois, et le sentiment (la conviction) très net que Dieu m'appelait au sacerdoce. J'en éprouvai une immense joie. Mon confesseur ne mit pas en doute que cela vînt de Dieu et, sur son avis, je me préparai à entrer dans l'état ecclésiastique.

Je ne pensais plus désormais qu'à cela, mais un jour que, contre mon habitude, j'étais allé entendre la messe au noviciat quand, après ma communion et mon action de grâces, je sortais de l'église, une personne me suivit jusqu'à la porte et me dit en propres termes :

«Dieu vous appelle sous la protection de saint Ignace et de saint François -Xavier. Voici le noviciat: entrez-y. Vous serez un saint Ignace et un saint François -Xavier. Le Seigneur m'a fait connaître sa volonté au moment où vous entriez dans l'église. »

Cette personne se recommanda ensuite à mes prières et s'en alla. Je l'avais écoutée dans le plus grand calme et, dès qu'elle m'eut quitté, je rentrai dans l'église et j'y priai avec la plus grande ferveur. L'effet de cette prière fut la conviction que Dieu m'appelait bien à la Compagnie de Jésus. Je résolus cependant de ne rien faire que d'après l'avis et la direction de mon confesseur. Je le mis au courant de ce qui m'était arrivé et des nouveaux désirs que Dieu m'inspirait. Il mit plusieurs semaines pour y réfléchir et éprouver ma vocation. Il y donna ensuite son consentement, ce qui me remplit d'une grande joie.

Je trouvai nos Pères tout disposés à me recevoir, mais je ne pus obtenir l'assentiment de mes parents qu'après un délai de plusieurs mois. »